



***Rapport annuel 2023***



[www.agora-romandie.ch](http://www.agora-romandie.ch)

Avenue Jordils 5  
Case Postale 1080  
1001 Lausanne  
021/614.04.77

Rapport rédigé en avril 2024

Par l'équipe d'AGORA

## Mot du président

Du point de vue météo, nous pouvons dire que les années ne se ressemblent pas. Un printemps très humide où les travaux dans les champs ont été pénibles, puis un été assez sec avec peu de pluie dans certaines régions de la Suisse Romande, suivi du retour de la pluie à l'automne, embêtant certains agriculteurs à finir leurs travaux dans les champs.

L'année 2023 a été une année sans votation sur des initiatives. Pouvoir souffler un peu a fait du bien pour le monde agricole mais cela n'est qu'un répit avant d'autres votations, à commencer par l'initiative biodiversité en 2024. Nous devons donc à nouveau nous mobiliser.

A la fin octobre a eu lieu le renouvellement de notre Parlement fédéral. A cette occasion, le monde agricole a pu renforcer sa présence sous la coupole, chose nécessaire pour défendre au mieux nos familles paysannes.

Les mesures d'économies du Conseil Fédéral comprenaient des coupes importantes dans le budget agricole. Les paiements directs devaient à eux seuls être réduits de CHF 55 millions. Il faut savoir que depuis 20 ans les montants sont restés stables alors que les charges liées aux autres secteurs ne font qu'augmenter année après année. Lors de la session d'hiver, une majorité du Parlement s'est prononcée en faveur du maintien actuel des moyens alloués à l'agriculture.

Ceci est mon dernier rapport, ces quatre années ont passé finalement très vite, mais furent des moments enrichissants avec du positif et du négatif. Je tiens à remercier mon Directeur Loïc Bardet, son adjointe Alexandra Cropt et tout le personnel d'AGORA pour tout le travail qui est accompli pour nos familles paysannes de la Suisse Romande. Je souhaite bon vent à AGORA, qui a une grande importance, car elle permet de défendre une position unie de la Suisse Romande. Ceci est très important pour parfois convaincre ou contredire nos collègues de la Suisse Allemande.



# AgorA

## Activités

### Défense et promotion professionnelle

#### Coordination romande

Coordination des prises de position sur les projets législatifs en consultation (convention Chambres)

Initiation et mise en oeuvre de projets romands ou nationaux

Contacts auprès des autorités politiques, des administrations fédérales et cantonales et des organisations économiques

Représentation de l'agriculture romande auprès d'organisations et instances romandes et nationales

### Formation professionnelle

#### Au niveau romand

Organisation des examens de brevet et maîtrise pour agriculteurs, arboriculteurs, cavistes, paysannes, maraîchers et viticulteurs

Coordination de la formation initiale et supérieure et collaboration avec les centres de formation agricole

Secrétariats au niveau romand :

- des directions d'examens romandes pour les brevets et maîtrises
- de la commission de pédagogie
- de la conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature
- de la commission de formation professionnelle initiale agricole
- de la commission des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture

#### Au niveau suisse

Présidence de l'organisation du Monde du Travail AgriAliForm

Secrétariat romand d'AgriAliForm (traductions et administration)

Coordination nationale de la formation initiale (CFC) pour viticulteurs et cavistes

# AgorA

## Activités

### Secrétariats d'organisations et mandats

Groupement pour la  
Production Intégrée dans  
l'Ouest de la Suisse  
(PIOCH)

IP-Suisse Romandie  
(jusqu'en juillet 2023)

Fédération des  
pépiniéristes-viticulteurs  
suisses (PVS)

VITIPLANT

AGRIVIVA

regio.garantie Romandie

Convention avec USP

Tenue de comptabilités  
pour tiers (AGIR, ASSAF,  
Swiss Beef Romandie,  
Suisseporcs Romandie)

Traduction pour tiers

Secrétariat et  
comptabilité AMASR et  
AIASR

Antenne romande de  
fondssuisse

Secrétariat et  
comptabilité de l'AMTRA

### Relations publiques

Collaboration dans l'organisation et la  
coordination du Brunch à la ferme du  
1er août et de la journée nationale des  
portes ouvertes à la ferme avec l'USP  
et AGIR

Diffusion du message "Paysannes et  
paysans suisses, pour vous"

Gestion en collaboration avec  
Prométerre de la plateforme  
agriculture-durable.ch

Publication dans la presse agricole et  
non agricole

Coordination d'actions de relations  
publiques

# AGORA – Activités

## Organes d'Agora

### Assemblée des délégués

Organisée dans le cadre de la traditionnelle journée des 3A avec l'AGRI et AGIR, l'assemblée des délégués 2023 s'est déroulée le 31 mars à la Ferme du Lignon (GE). Selon le tournus habituel, c'est AGIR qui s'est chargée de la logistique. A cette occasion, Patricia Bidaux et Christophe Longchamp ont été élus en remplacement de Marc Favre et de Claude Baehler. Christophe Longchamp a par ailleurs également été nommé vice-président.

### Bureau

Le bureau du comité, composé du président Bernard Leuenberger, des deux vice-présidents Christophe Longchamp et Stéphane Rosselet et d'une représentante de la formation professionnelle, Laurence Bassin, s'est réuni à trois reprises en 2023. En plus des activités habituelles liées à la fixation des salaires et taux d'activités du personnel, il s'est également penché sur la fin du mandat de secrétariat d'IP-Suisse ainsi que sur les prestations supplémentaires réalisées pour AGIR, notamment la reprise ad intérim de la direction opérationnelle de l'agence.

### Comité

En 2023, le comité s'est réuni 7 fois. Voici les principaux thèmes abordés :

Pour le fonctionnement interne, le comité a :

- Validé les comptes 2022, le rapport annuel 2022, le budget 2023, le programme d'activité 2023 et préparé l'assemblée des délégués
- Fixé le calendrier 2024
- Préparé une révision des statuts d'AGORA
- Adopté les modifications du règlement du personnel
- Adopté un règlement des finances
- Nommé Loïc Bardet en remplacement de Pierre-Yves Felley à la fondation de la maison du paysan suisse à Brougg
- Nommé Daniela Allemann-Gerber à la commission technique du SPAA en remplacement de Tessa Grossniklaus
- Nommé différents membres en vue de compléter la composition de la Commission romande des Jeunes Agriculteurs
- Auditionné les candidats romands à la présidence de PSL

En matière de politique agricole, les sujets suivants ont été traités :

- Positionnement d'AGORA sur différentes initiatives populaires en cours de récolte de signatures
- Préparation de la future campagne de votation contre l'initiative biodiversité
- Train d'ordonnances agricoles 2023
- Ordonnance sur la chasse
- Paquet d'ordonnances environnementales 2023
- Arrêté fédéral sur les moyens financiers à l'agriculture pour les années 2026-2029
- Indemnisation du conjoint ou du partenaire enregistré d'un exploitant agricole en cas de divorce
- Ordonnance sur les sous-produits animaux
- Loi Climat
- Priorités romandes en vue de la future PA 2030

En matière de technique agricole, les sujets suivants ont été traités :

- Dégâts liés à un incendie impliquant des panneaux solaires
- Adhésion à AgroCleanTech
- Adhésion à AgroImpact

En matière de communication agricole en Suisse romande :

- Suite à la démission de Fabienne Bruttin, le comité accepte qu'AGORA reprenne la direction d'AGIR ad intérim par l'intermédiaire de Loïc Bardet et de soutenir Yann Huguelit à la présidence
- Le comité a discuté à plusieurs reprises de la plateforme agriculture-durable ainsi que de la participation romande à son financement
- Le comité a traité des diverses discussions visant à maintenir Swiss-Expo ou une autre foire agricole d'importance nationale en Suisse romande
- Le comité a délégué François Monin comme représentant au sein du comité d'organisation du forum laitier

En matière de formation agricole, le comité a notamment :

- Pris position dans le cadre de la consultation interne sur la révision de la formation initiale
- Pris connaissance des inscriptions ainsi que des résultats aux examens de brevets et de maîtrises pour l'ensemble du champ professionnel agricole

## COMITÉ D'AGORA (ÉTAT AU 31.12.2023)

<b>MEMBRE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>ENTRÉE</b>
M. LEUENBERGER BERNARD	PRÉSIDENT, CAJB	2011
M. LONGCHAMP CHRISTOPHE	1 <sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT, PROMÉTERRE	2023
M. ROSSELET STÉPHANE	2 <sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT, CNAV	2016
MME BASSIN LAURENCE	ARPP	2012
MME BIDAUX PATRICIA	AGRI-GENÈVE	2023
M. DORSAZ PIERRE	CVA	2020
M. ERARD FRANÇOIS	AGRI-GENÈVE	2002
M. FELLE Y PIERRE-YVES	CVA	2006
M. GLAUSER FRITZ	UPF	2008
MME GROSSNIKLAUS TESSA	CAJB	2021
M. HUGUELIT YANN	CNAV	2016
MME LINDER MARYLINE	AMASR	2022
M. MENETREY FRÉDÉRIC	UPF	2010
M. MONIN FRANÇOIS	AGRIJURA	2020
M. PAPE NICOLAS	AGRIJURA	2018
M. PIDOUX MARTIN	AIASR	2016
M. SCHMOUTZ JEAN-MARCEL	ASS	2020
M. THOMAS LUC	PROMÉTERRE	2001
<b>CHEFS DE SERVICE DE L'AGRICULTURE</b>		
M. BRAND FRÉDÉRIC	VAUD	
M. DAYER GÉRALD	VALAIS	
MME DEGEN NADINE	FRIBOURG	
M. GUYOT PIERRE-IVAN	NEUCHÂTEL	
MME HEMMELER MAÏGA VALENTINA	GENÈVE	
M. LACHAT JEAN-PAUL	JURA	
<b>INVITÉS :</b>		
M. EGGER FRANCIS	USP	
MME GARNIER MARIE	PROLAIT	

## Conférence des directeurs des chambres d'agriculture romandes

La Conférence des directeurs des chambres d'agriculture romandes s'est réunie à 5 reprises en 2023 dont la traditionnelle rencontre décentralisée de deux jours. Celle-ci s'est tenue les 5 et 6 juin dans le district fribourgeois du Lac. En plus de la préparation de dossiers en vue du comité, ces rencontres sont l'occasion de recevoir un certain nombre d'invités externes :

- M. Pascal Olivier, responsable de l'antenne romande de Bio Suisse
- M. Jacques Rey, président de Swiss-Expo
- Mme Mélissa Ruegger, adjointe de direction chez Campagnes
- M. Alexandre Truffer, directeur de la communication chez Campagnes
- Mme Marie-Eve Cardinal, collaboratrice (formation, vulgarisation) chez Agridea
- M. Nicolas Bezençon, chef de groupe suppléant (développement rural) chez Agridea
- Mme Martine Meldem, membre du comité du GRIEF
- M. Michel Pécoud, membre du comité du GRIEF
- M. Luc Recordon, membre du comité du GRIEF
- M. Stéphane Teuscher, chef du département DSC chez Prométerre
- M. Jacques Demierre, gérant IP-SUISSE Romandie

## Secrétariat

L'année 2023 a été marquée par le départ du secrétariat d'IP-Suisse Romandie à Moudon suite à la reprise de la fromagerie du Grand-Pré. Des solutions ont pu être trouvées à l'interne et les surfaces de bureau ont été réduites. Concernant le personnel d'AGORA, Elodie Baudin et Line Chevalley ont donné naissance à deux magnifiques garçons. Toutes les deux ont demandé à baisser leur taux de travail dès 2024. En compensation, une nouvelle secrétaire administrative a été engagée au 1er août en la personne d'Amandine Gomez et une nouvelle répartition des tâches sera effective dès janvier 2024. Enfin, AGORA a accueilli quelques mois Katja Maier de l'USP pour un stage d'immersion en Suisse romande.

## SECRETARIAT D'AGORA

MME BADOUX MARINETTE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE (50%)  
M. BARDET LOÏC, DIRECTEUR (80%)  
MME BAUDIN FREYMOND ELODIE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE (40%)  
MME BRIOD MAGALI, RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (60%)  
MME CHEVALLEY LINE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE (80%)  
MME CROPT ALEXANDRA, ADJOINTE DE DIRECTION (60%)  
MME DAUPHIN CHRISTELLE, COMPTABLE (50%)  
MME GOMEZ AMANDINE, SECRÉTAIRE (60% DÈS LE 1ER AOÛT)  
MME MARTINI FRANCESCA, RESPONSABLE RGR (80%)  
MME REMBAULT EDMÉE, RESPONSABLE AMTRA (60%)  
MME THERAULAZ CARINE, RESPONSABLE FORMATION PROF. CULTURES SPÉCIALES (70%)  
MME VIRET NORA, RESPONSABLE MULTIPLICATION DU MATÉRIEL VITICOLE (30%)

## Séminaire des membres

Après une première édition en 2022, un nouveau séminaire des membres a été organisé le 8 mars à La Longeraie à Morges. Outre les actualités agricoles romandes, un point fort a été mis sur les marchés agricoles avec différents intervenants externes.

### ORGANISATIONS MEMBRES D'AGORA (ÉTAT AU 31.12.2023)

ORGANISATIONS	SIÈGE ET ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE	PRÉSIDENT
AGRI-GENEVE	RUE DES SABLIERES 15 1242 SATIGNY	MME PATRICIA BIDAUX
ASSOCIATION DES INGENIEURS AGRONOMES DE LA SUISSE ROMANDE	AV. JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. LOÏC BARDET
ASSOCIATION DES MAITRES AGRICULTEURS DE LA SUISSE ROMANDE	AV. DES JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. FABRICE NAGEL
ASSOCIATION DES MAÎTRES-ARBORICULTEURS DE SUISSE ROMANDE	M. EMMANUEL CHASSOT CP 10 1964 CONTHEY	M. EMMANUEL CHASSOT
ASSOCIATION DES MARCHES PAYSANS	AVENUE DES JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. SYLVAIN CHEVALLEY
ASSOCIATION ROMANDE DES PAYSANNES PROFESSIONNELLES	MME CHRISTINE PIAZZA-MONTANDON CRÊT-À-BLANC 4 2105 TRAVERS	MME LAURENCE BASSIN
ASSOCIATION SUISSE ROMANDE DES MAITRES PROFESSIONNELS DE LA VIGNE ET DU VIN	MME MARJORIE BONVIN CH. DE VERS-POUSAZ 18 1860 AIGLE	M. SÉBASTIEN SCHWARZ
BIO SUISSE – ANTENNE ROMANDE	AVENUE DES JORDILS 1 CP 1080 1001 LAUSANNE	M. URS BRANDLI
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA BERNOIS	BEAU-SITE 9 2732 LOVERESSE	M. MARTIN KOHLI
AGRIJURA	RUE ST-MAURICE 17 CASE POSTALE 122 2852 COURTÉTELLE	M. NICOLAS PAPE
CHAMBRE NEUCHATELOISE D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE	SITE DE CERNIER RTE DE L'AURORE 4 2053 CERNIER	M. STÉPHANE ROSSELET
CHAMBRE VALAISANNE D'AGRICULTURE	MAISON DU PAYSAN CASE POSTALE 96 1964 CONTHEY	M. WILLY GIROUD
COORDINATION DES PAYSANNES ROMANDES	MME MIREILLE DUCRET ROUTE DU MOLARD 14 1024 ECUBLENS	MME MIREILLE DUCRET
PROLAIT	RTE DE LAUSANNE 23 1400 YVERDON-LES-BAINS	M. MARC BENOIT
PROMETERRE	AV. DES JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. CLAUDE BAEHLER
SOCIETE COOPERATIVE DES SELECTIONNEURS	CHEMIN DU MARTINET 2A CASE POSTALE 258 1510 MOUDON	M. PASCAL SAVARY
SOCIETE ROMANDE D'APICULTURE	MME AUDE STEINER LES BRUSSATTES 1 2904 BRESSAUCOURT	M. FRANCIS SAUCY
SWISS BEEF ROMANDIE	AV. DES JORDILS 1 CASE POSTALE 1080 1001 LAUSANNE	M. CHRISTOPHE LONGCHAMP
UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS	RTE DE CHANTEMERLE 41 1763 GRANGES-PACCOT	VACANT



# Défense professionnelle

## Politique agricole

Après l'adoption fin 2022 du mini-paquet reprenant les éléments non contestés de la PA 2022+, la période 2023-2024 représente une fenêtre d'opportunité pour venir proactivement auprès de l'OFAG avec des propositions. L'USP a commencé en 2023 de préparer un rapport stratégique sur la PA2030. Ce document sera adopté définitivement en 2024 par la Chambre suisse d'agriculture. Afin de faire remonter les priorités romandes dans ce cadre-là, deux ateliers modérés par Agridea ont été organisés dans le cadre de la Conférence des directeurs en fin d'année 2023 afin de servir de base à une discussion au sein du comité d'AGORA début 2024.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 19.475, soit les différentes trajectoires de réduction décidées en réponse aux deux initiatives antipesticides, s'est poursuivie durant l'année 2023. L'introduction potentielle de l'obligation de consacrer 3,5 % des terres assolées à des mesures de promotion de la biodiversité a notamment continué à faire l'objet de discussion avec l'OFAG et il en sera encore de même en 2024. Pour rappel, AGORA s'est opposée à cette obligation dès les premières discussions sur la PA 2022+ et n'a jamais changé sa position sur la question. Enfin, l'introduction des nouveautés comprises dans le « mini-paquet » étant prévue pour 2025, des travaux préparatoires ont eu lieu durant l'année 2023. Il serait donc faux de considérer que la politique agricole n'a pas bougé depuis 2014, bien au contraire.

## Elections fédérales

En réponse à la vague verte de 2019 et des difficultés rencontrées au Parlement durant la législature 2019 – 2023, les principales faitières économiques nationales – economiesuisse, l'Union patronale et l'USAM – et l'USP se sont réunies pour mettre en place une campagne thématique baptisée « Perspective suisse ». L'idée n'était pas de soutenir des candidats ou des partis spécifiques mais d'amener sur le devant de la scène médiatique les thèmes importants pour l'agriculture et l'économie. AGORA a été intégrée dès le lancement de la campagne et a pu participer au sous-groupe chargé de la Suisse romande et de ses spécificités. S'il est, comme toujours, difficile d'évaluer quelle part du résultat final est due à la conjoncture ou aux campagnes proprement dites, il a été réjouissant de relever une augmentation de la représentation agricole avec une quarantaine de représentants du secteur siégeant dorénavant sous la coupole fédérale. Et les premiers résultats ne se sont pas fait attendre avec un maintien du budget agricole lors de la session de décembre.



## Loi sur la chasse

Suite à l'adoption de la révision de la loi sur la chasse en décembre 2022 autorisant la régulation proactive du loup, un référendum avait été lancé par quelques défenseurs du canidé. Sans le soutien des principales organisations environnementales nationales, la récolte de signatures n'a pas abouti et une nouvelle votation sur le sujet après 2020 a pu être évitée. La loi autorise donc dorénavant la régulation préventive, y compris de meutes complètes, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 janvier. Afin de ne pas perdre une année supplémentaire alors que la population de loups en Suisse s'est fortement développée en quelques années seulement, dépassant les 300 individus et la trentaine de meutes reconnues à l'été 2023, le Conseil fédéral a décidé de procéder en deux temps avec une modification temporaire de fin 2023 à début 2025 de l'ordonnance sur la base d'une consultation expresse des milieux concernés puis d'une consultation complète en 2024 en vue d'une modification pérenne de l'ordonnance sur la chasse dès 2025.

Une modification de l'ordonnance a ainsi été adoptée le 1<sup>er</sup> novembre 2023 afin de permettre la régulation proactive du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 31 janvier 2024. Elle a défini 5 grandes régions avec un quota minimal de meutes par région. La Suisse romande est répartie au sein de deux régions : Jura (minimum deux meutes) et Ouest des Alpes (minimum trois meutes). Pour le Jura, c'est le canton de Vaud qui est principalement concerné par des meutes existantes alors que c'est le Valais qui héberge la grande partie des meutes de l'Ouest des Alpes. Alors que le Valais a rapidement pris les choses en main pour utiliser toute la marge de manœuvre accordée par la nouvelle législation et ainsi diminuer la pression sur les éleveurs des vallées concernées, le gouvernement vaudois a au contraire décidé de ne pas demander la régulation proactive d'une meute complète mais de se concentrer sur un mâle géniteur en particulier. Enfin, certains recours ont été déposés contre plusieurs décisions de tir en Valais et dans les Grisons et ont obtenu l'effet suspensif. Il sera donc nécessaire de faire un bilan de ce premier hiver de régulation proactive durant 2024 et d'en tirer les conséquences pour la période 1<sup>er</sup> septembre 2024 – 31 janvier 2025.

## Commissions – défense professionnelle

### Commission romande des Jeunes Agriculteurs

La commission s'est penchée sur différents sujets d'actualités. Elle a pris position sur la révision de la formation, s'est tenue au courant des différentes votations. Elle a profité d'exposer sur l'avenir de la production laitière et sur la loi de l'aménagement du territoire. La Commission a également suivi les élections fédérales et a discuté de la stratégie climatique 2050. Son objectif 2024 est d'agrandir la Commission afin d'avoir deux représentant.e.s par canton comme initialement souhaité. La Commission sera également bien occupée par l'initiative sur la biodiversité.

#### **COMMISSION ROMANDE DES JEUNES AGRICULTEURS (ÉTAT AU 31.12.2023)**

MME CARTHOLAZ ROSINE	VALAIS
M. GILLIARD LUCAS	VAUD
MME GROSSNIKLAUS TESSA	BERNE
M. PATERNIERI MARCO	FRIBOURG
M. PHILIPONA ROBIN	FRIBOURG
M. SCHNEGG CHRISTIAN	BERNE
M. TOMBEZ ANTHONY	VAUD
MME TURBERG CÉLINE	JURA
MME VARRIN OCÉANE	JURA

## Mandats - défense professionnelle

### AIASR



L'assemblée générale de l'AIASR s'est tenue le vendredi 7 juillet à Genève, dans les locaux de l'HEPIA. Elle a été l'occasion d'un échange avec François Lefort, responsable de la filière agronomie, puis d'un déplacement sur Carouge afin de découvrir la première édition d'Agri.Fête, le nouveau rendez-vous de l'agriculture genevoise.

### AMASR

L'Association des maîtres agriculteurs de la Suisse romande compte plus de 1'200 membres. L'assemblée générale 2023 s'est tenue à Monthey (VS). Les activités du secrétariat assurées par AGORA ont porté principalement sur la tenue des comptes, l'envoi de courriers et le soutien à l'organisation de la remise des diplômes. Le comité de l'AMASR reçoit toujours AGORA lors d'une séance de début d'année à la Maison du Paysan pour faire le point sur le secrétariat et sur l'actualité agricole.



### ASSAF

Association suisse  
pour un secteur agroalimentaire fort



L'année 2023 a été marquée par les élections des chambres fédérales en automne. A l'issue, l'ASSAF a été heureuse de constater le renforcement de la représentation du secteur agroalimentaire et de l'élection de plusieurs de ses membres individuels au Conseil national ou au Conseil des Etats. Une bonne base pour le travail politique durant la législature 2023-2027 a été posée. Il s'agira de travailler pour réunir les majorités nécessaires pour des conditions cadres favorables au secteur agroalimentaire suisse.

Pour 2024, le projet d'indice de durabilité va se poursuivre. Dans une prochaine phase, il s'agit d'élargir, d'impliquer les branches de production et de créer quelques exemples concrets d'application. La coordination avec la PA30+ sera également un sujet. Dans le contexte international, l'ASSAF demeure vigilante aux projets d'accords commerciaux. Les intérêts des autres secteurs économiques de notre pays, peuvent parfois être difficile à concilier avec la volonté d'une production alimentaire en Suisse. En automne 2023, les travaux pour l'élaboration de la PA30+ ont débutés. L'ASSAF suit de près ce processus qui se déroulera sous l'égide des mots clefs « système alimentaire, responsabilité des branches et commerce durable ».

Le projet principal de l'année 2023, a consisté dans l'accompagnement de l'étude de l'institut d'agroécologie du professeur Urs Niggli. Sur mandat de l'ASSAF, l'institut a développé un concept pour un indice de durabilité s'appliquant à l'ensemble de la chaîne de valeur. Après publication de cette étude, l'ASSAF a recueilli des retours très positifs des différentes filières, du commerce et du secteur de la transformation. Cette approche innovante tient compte des trois piliers de la durabilité (écologie, économie et social). L'indice se fonde sur les lignes directrices SAFA (Sustainability Assessment of Food and Agriculture Systems) de la FAO. SAFA est un cadre global et reconnu à l'échelle internationale pour l'évaluation de la durabilité le long des chaînes de valeurs agricoles.

### Fondssuisse

La Suisse a été touchée par de nombreux événements extrêmes en 2023 et le nombre de sinistres annoncés auprès de fondssuisse était en légère hausse par rapport à 2022. En Suisse romande, c'est la tempête qui a frappé La Chaux-de-Fonds fin juillet qui a généré le plus de demandes. Au total, 554 nouvelles demandes ont été déposées auprès de fondssuisse en 2023.



Aide lors de dégâts naturels depuis 1901  
Hilft bei Elementarschäden seit 1901  
Aiuto in caso di danni elementari dal 1901

fondssuisse a lancé, dans le canton de Berne, son projet pilote pour l'estimation des dommages. Les dommages ont été estimés et traités par des experts de fondssuisse dès le mois de juin. Jusqu'à présent, cette tâche incombait aux communes. Sur la base de cette première expérience, le projet sera étendu à toute la Suisse dans les années à venir. fondssuisse mène également des réflexions concernant le développement de ses prestations. Celles-ci pourraient être élargies, notamment en tenant compte des effets des changements climatiques, dès 2025.

### PIOCH

Le groupement pour la production intégrée Ouest Suisse (PIOCH) fédère les organisations de contrôles des PER des cantons romands (AGRIPIGE, AFAPI, AJAPI, ANAPI, AVPI, OLK, PIV et bio.inspecta). En 2023, le comité s'est réuni à quatre reprises pour des séances dont une séance organisée avec les responsables des paiements directs des services cantonaux d'agriculture, ceci en vue de faire le point sur les règles PER de la prochaine campagne. La PIOCH a notamment traité des règles techniques PER et pris position sur le train d'ordonnances agricoles 2023. Elle participe également au groupe de travail pour la mise en œuvre de digiFLUX.

### PVS (FPVS jusqu'en juillet 2023)



Ce fut d'abord l'occasion en avril de redéfinir les tâches au sein du Comité, de mettre en place une sous-commission avec pour but la révision des statuts et de prendre tous contacts utiles en vue d'un nouveau logo. En juin, une étude de rapprochement entre la FSV et la FPVS a été amorcée. Un nouveau budget a été esquissé avec pour incidence directe : une multiplication par cinq du montant des cotisations ! C'est du reste ce qui a donné lieu à l'Assemblée extraordinaire des délégués. À fin août, le nouveau logo en français et en anglais a été adopté puis la discussion s'est focalisée autour des plants bio et mise en place des royalties.

Lors de la séance du début novembre, la question du futur du secrétariat a été abordée et la décision a été prise de conserver un secrétariat avec un taux d'occupation de 30%. Ce fut également l'occasion de constater la belle avancée réalisée sur différents projets : RESDUR 3, Polyclonale de Chasselas, Divico, Divona et licences. En fin d'année, le rapprochement avec la FSV pour la gestion du secrétariat s'est précisé avec un transfert prévu courant 2024.

## Suisseporcs section Romandie

Le comité s'est réuni à 4 reprises durant l'année et 4 forums destinés aux producteurs et acteurs de la branche porcine ont été proposés avec la possibilité de les suivre également en ligne. Durant l'année écoulée, la communication auprès de la population a été renforcée grâce à une présence ponctuelle sur différentes foires de Romandie et non uniquement à celle du Valais. Il s'est agi du Comptoir broyard, de la Foire du Jura et de la Foire du Valais. Enfin, l'assemblée générale s'est tenue en mars à Pringy.



## Swiss Beef Romandie



c/o AGORA, Jordils 5, CP 128  
1000 Lausanne 6

La journée technique, en collaboration avec Proconseil, s'est déroulée le 25 janvier dans la plaine de l'Orbe. Les thèmes abordés étaient la culture du soja et son affouragement, ainsi que la technologie numérique pour l'analyse des carcasses. Certains membres ont profité d'une course intéressante et divertissante durant 3 jours au Tessin. L'assemblée générale s'est déroulée en septembre au Moulin de Sévery, où elle a été précédée d'une visite très intéressante du site. Joachim Vez a été élu comme membre supplémentaire au comité. A noter, l'éventuelle création d'un groupe technique portant, entre autres, sur la culture de maïs. D'autres sujets seraient à déterminer selon l'intérêt des membres.

## Vitiplant

Comme chaque année, VITIPLANT a procédé aux contrôles des parcelles de pépinières, en collaboration avec le service de la protection phytosanitaire de l'OFAG. Les contrôleurs ont pu affiner leurs connaissances des diverses maladies lors du cours de formation des contrôleurs qui s'est déroulé au début août 2023 à Changins. La campagne 2023 s'est bien déroulée dans l'ensemble. En plus des contrôles habituels, les contrôles des parcelles de pré multiplication P1 et P2 ont été fait en juin (prélèvements d'apex et feuilles) et en décembre (prélèvements de bois). Le programme CePa fonctionne de mieux en mieux tant pour l'annonce des parcelles que pour les contrôles mais pour la facturation le programme reste compliqué à utiliser, voire inutilisable. Cette année encore, il est à relever l'importance d'annoncer correctement et dans les délais les parcelles et notamment les lignes à contrôler afin que les contrôleurs perdent le moins de temps possible sur les parcelles.



Selon la loi sur les marchés publics du 21 juin 2019, il ressort que l'OFAG ne peut plus déléguer les tâches de contrôle de gré à gré, celles-ci devant faire dorénavant l'objet d'un appel d'offres OMC. La nouvelle législation phytosanitaire, entrée en vigueur le 1er janvier 2020, a notamment étendu le régime du passeport phytosanitaire à toutes les espèces végétales et renforcé le contrôle officiel du respect des conditions d'agrément pour la délivrance des passeports phytosanitaires. Par cette réorganisation, l'OFAG entend optimiser les processus du point de vue des entreprises et de l'administration. Premièrement par le renforcement de la délégation des tâches de contrôles à des partenaires externes pour plus d'efficacité dans les tâches opérationnelles et deuxièmement par le rassemblement des forces et en réduisant le nombre d'organisations de contrôle mandatées. Troisièmement harmoniser ou uniformiser la planification, la coordination, l'exécution, le suivi et le financement des contrôles.

Tout ceci a eu pour conséquence que le contrat entre l'OFAG et VITIPLANT a été résilié en juin 2023 et qu'un mandat a été attribué fin octobre à Werner Schönenberger de la société SKSH. Une page se tourne donc et l'association VITIPLANT a été formellement dissoute le 14 décembre 2023. Pour ce qui est de la suite, la nouvelle structure VeriPlant SA a pris le relais dès janvier 2024 et l'OFAG supervisera et formera tous les acteurs de cette nouvelle société durant la première année.

## Représentations – défense professionnelle

### AGRIDEA



ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS  
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL  
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI  
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

AGRIDEA est la centrale de vulgarisation agricole des services cantonaux de vulgarisation actifs dans l'agriculture et l'économie familiale. En tant que centre de connaissances neutre, elle met en réseau les actrices et acteurs de l'industrie agricole et alimentaire suisse grâce à son expertise agronomique et méthodologique et par le biais de ses instruments. Le comité est responsable de la conduite stratégique d'AGRIDEA. A ce titre, il prend les décisions, élabore les directives et veille à leur mise en œuvre. AGORA siège au comité d'Agridea, où elle représente les organisations agricoles aux côtés de l'USPF, de la commission des jeunes agriculteurs et de l'USP.

### CCSAR

A l'instar de l'OFAG et d'Agridea, AGORA bénéficie d'un siège d'invité permanent à la Conférence des chefs de services de l'agriculture de Suisse romande et du Tessin (CCSAR). Celle-ci se réunit en général deux fois par année et permet à AGORA de recevoir en première main de précieuses informations de la part des cantons.

### USP



AGORA est invitée, sans droit de vote, au comité de l'USP qui se réunit en principe une fois par mois. Cette participation permet de transmettre les préoccupations et positions romandes, notamment lorsque celles-ci diffèrent de la majorité alémanique. Par ailleurs, AGORA dispose d'une place dans la plupart des groupes de travail et commissions internes de l'USP, soit les suivantes pour les commissions permanentes : « communication », « production animale », « production végétale », « politique sociale, droit du travail et politique des étrangers », « recherche et vulgarisation agricole ». La collaboration avec l'USP fonctionne très bien et est à saluer.

# Communication

## Communication de base



En 2022, Paysannes & paysans suisses a débuté une mue d'importance. Outre le changement de nom, les marques sont dorénavant réunies sous la même identité visuelle. Ainsi en 2023, le visuel a continué à s'appliquer à l'ensemble de la gamme jusqu'aux produits marketing disponible dans le shop en ligne. La campagne médiatique a également été renouvelée à l'aide de nouveaux visuels. « Paysannes et paysans suisses » est très présent dans les différentes foires en Suisse avec quelques 70 expositions. A cet effet de nouveaux modules ont été créés sur les thématiques comme la biodiversité, la vente directe ou encore les légumes.

## Brunch du 1er août

La mission d'Agora est d'assurer la coordination romande, d'effectuer les différentes traductions, de soutenir les responsables cantonaux en faisant le lien avec les médias de la Suisse romande et de participer à la communication. Une fois encore, la population a pu compter sur les paysannes et les paysans suisses pour le traditionnel brunch à la ferme du 1<sup>er</sup> août qui fêtait sa 31<sup>e</sup> édition. A cette occasion, différents conseillers fédéraux ont pris part à des Brunch.

Les festivités avaient déjà débuté le 31 juillet avec le conseiller fédéral Ignazio Cassis qui avait participé à une randonnée dans la région du Gothard avec des lecteurs du *Schweizer Illustrierte*. Tous avaient pu déguster un brunch typiquement tessinois sur l'alpage de Sorescia. Lors du 1<sup>er</sup> août, le conseiller fédéral Guy Parmelin s'est rendu au brunch du club des sonneurs de cloche Spitzflueh sur l'alpage de Seeweid au lac Noir (FR). La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider s'est rendue, elle, dans le canton de Schwytz à la fromagerie d'alpage de Lipplisbüel de Muotathal. Quelque 262 exploitations proposaient un brunch à la ferme en cette journée du 1<sup>er</sup> août.



Un accent particulier a été mis sur la publicité en ligne autour des différents centres d'exploitation (Facebook et Instagram) mais également sur les écrans et site internet des CFF. Suisse Tourisme a également partagé l'évènement. Permettre à la population helvétique de découvrir l'agriculture suisse dans une ambiance conviviale ne serait toutefois pas possible sans l'engagement des familles paysannes concernées. Il s'agit donc ici de les remercier.

## Agriculture-durable



Lancée par AGORA et les chambres d'agriculture en 2020 dans le cadre de la pré-campagne sur les initiatives antipesticides, la plateforme agriculture-durable est gérée par Prométerre. Un échange régulier au sein de la Conférence des directeurs ainsi qu'une participation financière d'AGORA assure la présence de contenus couvrant un périmètre plus large que le seul canton de Vaud. Sur la base d'un pilote tourné en 2022 et financé par AGORA, agriculture-durable a développé une émission de télévision mensuelle avec la Télé Vaud-Fribourg. Un élargissement aux autres télévisions régionales francophones est envisagé pour 2024.

## Swiss-Expo

En janvier 2020, la foire Swiss-Expo s'est tenue pour la première fois à Genève après des débuts à La Chaux-de-Fonds puis plusieurs années à Lausanne. Bien que craint dans un premier temps, ce déménagement a été vu comme positif par les exposants ainsi que les visiteurs. Un développement de la partie salon, afin de profiter du million de résidents dans les environs directs, avait même été envisagé. Comme nous le savons, la suite de l'année 2020 ne s'est pas exactement déroulée comme espéré et la pandémie a eu comme conséquence l'annulation des éditions suivantes. Afin d'éviter une disparition complète de la dernière foire agricole d'importance nationale en Suisse romande, AGORA a pris langue début 2023 avec différents acteurs de la branche, soit Jacques Rey (fondateur et organisateur), Palexpo et les fédérations d'élevage nationales. Si les échanges ont abouti à l'impossibilité de monter un projet commun, l'édition 2024 de Swiss-Expo a été confirmée à l'automne 2023, ce qui était finalement l'objectif initial.

## Mandats- communication

### AGIR



A la suite du départ de la directrice Fabienne Bruttin à fin mars 2023, le comité d'AGIR a décidé de se laisser le temps de réfléchir aux structures de l'agence et de la communication agricole dans son ensemble ainsi qu'au nouveau président, Yann Huguelit, de pouvoir y participer. Ainsi, il a confié à AGORA via Loïc Bardet la direction ad intérim en complément des tâches déjà exercées par AGORA, soit pour la comptabilité et divers éléments de secrétariat. Des discussions devant permettre d'analyser les avantages et inconvénients d'un rapprochement ont depuis lors été ouvertes avec le LID. Les résultats de ces échanges sont attendus durant l'année 2024. Enfin, AGIR a renforcé son potentiel rédactionnel grâce à l'engagement d'un journaliste supplémentaire.

## AGRIVIVA

L'assemblée générale s'est tenue le 31 mai au Campus de Sursee. L'année 2023 a été marquée par un changement de personne autant à la présidence qu'au poste de secrétaire général. Hanspeter Renggli a repris la présidence d'Andrea Bory. Ueli Bracher a quant à lui été remplacé par Katharina Teuscher.

Tous les 4 ans, le comité rédige une stratégie et travaille les thématiques. Ceci est justement arrivé en 2023 et le travail effectué a été évalué. Enfin, les tâches pour les années à venir ont été inscrites dans 5 segments distincts (Marketing – Prestataire – Finances – Offre – Evolution de l'association). Cette évaluation a également été l'occasion d'analyser l'association dans son ensemble. Comme le cahier des charges à venir sera relativement dense, la période s'étendra jusqu'en 2028.

Au cours de la saison 2023, au total 989 placements ont pu être enregistrés, soit 9% de moins que l'année précédente (1'082). Les volontaires sont majoritairement issus de deux catégories : les jeunes provenant des écoles et réalisant un stage dans le cadre de leur formation et ceux s'engageant de manière volontaire et provenant de la Suisse ou de l'étranger. L'outil principal d'AGRIVIVA est son site internet grâce auquel il est dorénavant possible de sélectionner des régions et/ou des modes de production. Enfin, l'association est maintenant aussi active sur Snapchat et LinkedIn.



## AMTRA



**AMTRA**  
ASSOCIATION POUR  
LA MISE EN VALEUR DES TRAVAUX  
DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
[www.vignesetvergers.ch](http://www.vignesetvergers.ch)

La revue mensuelle « *Vignes et Vergers* », lancée en janvier 2022, a poursuivi sa route en 2023. Même si les désabonnements constatés fin 2023 ne sont pas aussi importants que l'année précédente, le lectorat s'érode toujours. Les diverses actions de promotion (envois aux vigneron romands, distributions lors d'assemblées des chambres d'agriculture, offres préférentielles aux écoles) n'ont que très peu de résultat. Les finances de l'association restent donc précaires, même si le quatrième et dernier volume de la série *La Vigne* a connu un joli succès. Le maître mot est de trouver une solution pour pérenniser *Vignes et Vergers*.

## regio.garantie Romandie

Cette année, beaucoup d'énergie a été investi pour réaliser et gérer la première campagne de communication commune pour le label regio.garantie au niveau Suisse. Au cœur de cette campagne, un clip de 50 secondes basé sur l'émotion fait prendre vie au label regio.garantie à travers d'un point rouge qui sillonne toute la suisse. Cette campagne 100% digitale s'est révélée un franc succès avec plus de 13'600 clics sur la page d'accueil de campagne et presque 455'000 vues de vidéo à 100% et 12'941'042 impressions.

Du côté des opérations spécifiques à la Romandie, des producteurs et leur travail ont été mis en lumière au travers de 7 articles dans le *Terre&Nature*. Par ailleurs, de courtes vidéos permettant de faire connaissance avec certains producteurs/artisans sur leur lieu de travail ont été réalisées. Au niveau des foires et événements, le Concours Suisse des produits du Terroir et le Salon des Goûts et Terroir ont été couronnés de succès avec une remarquable fréquentation et une bonne visibilité du label regio.garantie et des labels régionaux.

**regio** ●  
**garantie**

**ROMANDIE**

## Représentations – Communication

### AGRI



A part dans certaines régions, le seul hebdomadaire professionnel romand continue de bénéficier d'un impressionnant taux de couverture et permet ainsi une information de qualité à la plupart des familles paysannes francophones. Ce très bon taux de lectorat a toutefois comme corolaire d'être dépendant de l'évolution structurelle de l'agriculture romande et donc de faire malheureusement face à une érosion régulière du nombre d'abonnements. Par ailleurs, il faut relever que la conjoncture économique met également de la pression sur les revenus publicitaires. Le maintien de contenus de qualité et de finances saines est donc une tâche permanente. Surtout que des investissements importants sont en cours avec l'introduction du nouveau système rédactionnel et le développement des différentes plateformes numériques.

### AMS

Les membres du comité d'AMS collaborent avec le secrétariat pour assurer la direction stratégique dans les secteurs agricole et agroalimentaires suisses pour les produits de base de ces derniers. AGORA préside le groupe de travail coordination du marketing qui a pour objectif d'intensifier la collaboration entre les organisations agricoles dans le domaine de la promotion des ventes. Il encourage et coordonne l'échange et la collaboration dans le domaine du marketing agricole entre les différentes organisations agricoles et les partenaires importants, ainsi que les groupements d'intérêts de l'environnement politique et économique.



# Formation

## Formation professionnelle initiale

### Révision de la formation professionnelle initiale

Dans le cadre du processus de révision de la formation professionnelle initiale, le début de l'année 2023 a été marqué par la consultation interne des organisations membres de l'OrTra AgriAliForm qui s'est déroulée sur 4 mois de février à début juin. Dans ce cadre-là, AGORA a procédé à une large prise d'avis au niveau de la Suisse romande afin que sa réponse soit la plus consolidée possible et c'est la commission de formation professionnelle agricole qui s'est principalement chargée de préparer la position romande avant que le comité ne la valide définitivement. Pour ce faire, la commission a notamment organisé une analyse du plan de formation par des enseignants, collecté les positions des commissions cantonales et mené des discussions afin d'aboutir à une position commune.

Suite au retour de consultations, la position romande portée par AGORA et celle alémanique définie par l'USP ont fait ressortir quelques différences, notamment sur le niveau visé au CFC et la place de la production biologique. Durant l'été, des ateliers de mise au net des plans de formation ont été nécessaires pour analyser les demandes de modifications et les intégrer, lorsque c'était possible, dans l'ordonnance et/ou le plan de formation. Les points suivants de la position romande (AGORA) sont à relever, ainsi que le degré de prise en compte :

- Niveau de la formation : constat d'une diminution des compétences en gestion dans le projet soumis, ce qui va à l'encontre des objectifs de la révision et de la volonté que le CFC garantisse le droit aux paiements directs → prise en compte et adjonction d'objectifs dans les plans de formation
- Orientations : demande de regroupement des orientations « grandes cultures » et « grandes cultures bio » afin que tous les apprentis soient formés dans toutes les méthodes de production → une orientation « production végétale biologique » est maintenue, soit 6 orientations au total
- Branches à options : demande de liberté pour les cantons dans le choix des espèces, produits et prestations, afin que certaines productions régionales, à l'instar de l'élevage chevalin, puissent être traitées malgré la suppression annoncée des branches à option → une solution a été trouvée, en 3<sup>e</sup> année d'apprentissage
- Cours professionnels : augmentation à 1'500 heures de cours, à raison de 500 par année → demande acceptée, mais avec une répartition sur les domaines de compétences légèrement différente de la proposition romande
- Cours interentreprises : proposition de réduire le nombre de jours CI à un total de 11 à 13 jours CI selon l'orientation → il y aura 12 jours CI au maximum
- Permis de traiter : opposition au projet en consultation, qui prévoyait des cours uniquement pour les apprentis des orientations « grandes cultures » et « grandes cultures bio », en demandant que tous les apprentis suivent les cours relatifs au permis de traiter mais que l'examen du permis de traiter ne soit pas une condition d'admission à la procédure de qualification (PQ) → seuls les apprentis des deux orientations citées suivront les cours, l'examen n'est plus une condition d'admission à la PQ ; le permis de traiter plante par plante n'est pas mentionné dans le plan de formation
- Procédure de qualification : demande de limiter les examens pratiques à 6h maximum (au lieu des 8h proposées dans le projet), et de maintenir la note éliminatoire combinée pour les connaissances professionnelles et la note d'expérience → la durée reste à 8h de travaux pratiques, la note éliminatoire combinée sera maintenue
- Dossier de formation : la problématique a été relevée → le dossier de formation est maintenu, la forme et les contenus doivent encore être définis.

La consultation externe aura lieu au printemps 2024. Plusieurs ateliers de mise en œuvre sont prévus pour les trois lieux de formation, sans oublier la rédaction des moyens d'enseignement. L'entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2026, pour une mise en œuvre dès l'été 2026 avec un nouveau paysage du champ professionnel agricole ne comptant plus que quatre CFC dont deux avec des orientations : agriculteur-trice (grandes cultures, production bovine, production avicole, production porcine, agriculture de montagne et économie alpestre, production végétale Bio), viculteur-trice (vigne, cave), arboriculteur-trice, maraîcher-ère.

A noter que, maintenant que les principaux éléments de la révision des CFC sont clarifiés, l'OrTra AgriAliForm devra se pencher en 2024 sur les adaptations nécessaires à la formation AFP qui entrera en vigueur en 2027 afin que toutes les nouvelles procédures de qualification se déroulent en même temps.

### Autres formations

La formation, dite OPD, permettant de toucher les paiements directs en l'absence de formation reconnue repose sur un règlement commun de la LDK et de l'OrTra AgriAliForm. Au niveau romand, la formation est gérée par la commission de formation professionnelle d'AGORA, les cours sont dispensés par Agrilogie. 31 des 34 candidats de la session 2022-23 ont obtenu l'attestation (29 en option élevage et 2 en option arboriculture). Dans le cadre du cours OPD, AGORA organise l'examen permettant l'obtention du permis de traiter. Ainsi, en 2023, 46 personnes l'ont obtenu (27 cours OPD et 19 hors cours OPD).

### Commission de la formation professionnelle agricole

Outre la révision de la formation professionnelle initiale sur laquelle nous reviendrons plus loin dans ce rapport, la commission de formation professionnelle agricole a discuté des affaires courantes, notamment l'organisation de cours pour experts et l'actualisation des recommandations salariales. Par ailleurs, deux séances de coordination AGORA-USP ont eu lieu, elles ont réuni les délégations des deux commissions, pour traiter de thématiques communes, comme les recommandations salariales, et pour aborder les points de divergences liées à la révision.

## **COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (ÉTAT AU 31.12.2023)**

M. GAILLARD RAPHAËL, **PRÉSIDENT**, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION  
M. MAURON ERIC, **VICE-PRÉSIDENT**, 1782 AUTAFOND  
M. CARTILLIER SÉBASTIEN, CFPN PÔLE TERRE ET NATURE, 2053 CERNIER  
M. BALMER LUC, 2042 VALANGIN  
M. BATARDON CHRISTOPHE, 1286 SORAL  
M. MONNEY LAURENT, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX  
M. MIEVILLE MARC, CFPNE LULLIER, 1254 LULLIER  
M. ODIET PIERRE-ANDRÉ, FRI, 2852 COURTÉTELLE  
M. PIDOUX CHRISTIAN, AGRIOLOGIE, 1510 MOUDON  
M. ROTEN VINCENT, 1965 SAVIÈSE  
M. SAUCY NOËL, 2802 DEVELIER  
M. VON DAENIKEN CHRISTOPHE, COJA, 2824 VICQUES  
MME BRIOD MAGALI, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE  
M. BARDET LOÏC, **INVITÉ**, AGORA, 1001 LAUSANNE  
M. BERSSET FLORIAN, **INVITÉ**, SEFRI, 3003 BERNE  
MME FRAGNIERE EMILIE, **INVITÉE**, CNAV, 2053 CERNIER  
MME OULEVAY SABRINA, **INVITÉE**, UNITÉ DE SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE, 1510 MOUDON  
MME SIEGHART PETRA, **INVITÉE**, AGRIALIFORM, 5201 BROUGG

### **Commission romande des cours interentreprises (CIE) pour les branches spéciales de l'agriculture**

La Commission romande des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture coordonne la répartition et l'organisation des cours interentreprises en Suisse romande pour les professions d'arboriculteur, viticulteur, maraîcher et caviste. La commission s'est réunie à deux reprises et a notamment donné son avis quant aux cours interentreprise proposés dans les futures professions initiales en cours de révision dans le cadre de la consultation interne. Malheureusement la traditionnelle rencontre avec les formateurs CIE vaudois et valaisans n'a pas eu lieu en 2023 et sera reportée à 2024.

Si la majorité de l'organisation des cours interentreprises est en main des écoles et des chambres d'agriculture, la commission a organisé en 2023 plusieurs sessions du CIE débouchant sur l'obtention du permis de cariste. Ce cours est sous-traité à des entreprises spécialisées et reconnues par la SUVA (Neuwerth Logistics SA à Ardon (VS) et Meyrin (GE) et José Pasquier Sàrl qui dispense ses cours à Cernier (NE)). La commission a également organisé deux journées de CIE spécifiques pour les maraîchers (« hygiène et assurance qualité » en collaboration avec la Maison Pfirter et « pépinière et jeunes plants » en collaboration avec Agroscope à Conthey (VS)).

### **Commission romande des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture (état au 31.12.2023)**

M. BARDET LOÏC, **PRÉSIDENT**, AGORA, 1001 LAUSANNE  
M. CHASSOT EMMANUEL, 1964 CONTHEY  
M. DELALOYE JEAN-GABRIEL, 1957 ARDON  
M. FAVRE JONATHAN, 1955 CHAMOSON  
M. FELLE YVES, CVA, 1964 CHÂTEAUNEUF-CONTHEY  
MME GRIMM STÉPHANIE, PROMÉTERRE, 1510 MOUDON  
MME KÖNIG SIMONE, UMS, 3001 BERNE  
MME MADDALENA LISA, FUS, 6302 ZOUG  
M. MIEVILLE MARC, CFPNE, 1254 JUSSY  
M. POTTU YVES, AGRIOLOGIE MARCELIN, 1110 MORGES  
MME PRAZ CORALINE, EAV, 1951 SION  
M. FISCHER ALEXANDRE, 1169 YENS  
MME THERAULAZ CARINE, **SECRÉTAIRE**, FORM. PROF. VITICOLE FSV. c/o AGORA, 1001 LAUSANNE

## **Formation professionnelle supérieure**

Pour rappel, la formation professionnelle supérieure est rattachée à l'OrTra AgriAliForm, plus précisément à sa commission AQ qui gère celle-ci de manière homogène à l'échelle du pays. Elle le fait en collaboration avec les directions d'examens et les comités techniques des différentes professions selon la répartition des responsabilités suivantes :

- La commission AQ valide les admissions, nomme les experts aux examens finaux, ratifie les résultats, représente l'OrTra auprès du SEFRI et règle les questions financières.
- Les directions d'examens assument la surveillance des examens de modules, engagent les experts à ces examens et organisent les examens finaux sur mandat de la commission AQ. Elles sont les interlocutrices directes des candidats.
- Les comités techniques, composés de représentants des directions d'examens, d'enseignants et d'experts, rédigent les questions d'examen et les schémas de correction, ils procèdent à l'actualisation des descriptifs de modules et préavisent les demandes de reconnaissance d'autres formations.

AGORA gère trois directions d'examens en charge de la formation supérieure des agriculteurs/trices, paysannes et des cultures spéciales (arboriculteurs/trices, cavistes, maraîchers/ères et viticulteurs/trices). Une collaboration est mise en place au niveau romand pour utiliser les synergies. De plus, un accord a été trouvé avec l'UMS afin que la direction d'examens des branches spéciales s'occupe désormais également des candidats maraîchers romands.

Le 23 mars, les secrétariats et les responsables des écoles des différentes professions couvertes par AGORA se sont réunis pour définir l'offre modulaire de la session suivante. De plus, l'automne 2023 a connu une grande nouveauté pour les candidats avec la possibilité de procéder dorénavant à une inscription en ligne pour les examens 2024. Un grand nombre de candidats se sont montrés satisfaits de cette possibilité même si quelques améliorations seront à apporter pour la session 2024-25.

La remise des diplômes pour l'ensemble de la Suisse romande s'est déroulée le 24 novembre à Payerne et a réuni plus de 250 personnes. Elle était organisée par un comité ad hoc composé de représentants de l'AMASR, l'AMAR, l'ARPP et l'ARSMPVV. Comme les maraîchers romands n'ont pas d'association de maîtres, la fédération vaudoise des producteurs de légumes (fvpl) a pris part au comité d'organisation afin de représenter le métier de maraîcher. Nous espérons que la prochaine fédération cantonale prendra le relais pour la remise des diplômes 2024.

Un projet de promotion des brevets et maîtrises a été lancé, en collaboration avec les associations de maîtres et les écoles, afin d'inciter les jeunes à entreprendre un brevet et une maîtrise. Cette opération de promotion se déroulera pour la première fois en 2024 à Agrovina, sous forme d'une table ronde avec des jeunes professionnels de Suisse romande.

Enfin, l'année 2023 a été marquée par différents travaux préparatoires en vue du lancement de la révision à venir de la formation professionnelle supérieure afin de correspondre au mieux aux nouveaux CFC dès 2029. Un des défis de la formation professionnelle supérieure à venir sera de permettre aux titulaires d'un CFC d'effectuer un brevet, qu'ils aient suivi une ou deux orientations (apprentissage en 3 ou en 4 ans). Le groupe de projet sera constitué début 2024 et les travaux se dérouleront de manière que la formation supérieure révisée entre en vigueur en 2029.

### ***DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS D'AGRICULTEUR ET DES EXAMENS PROFESSIONNELS SUPÉRIEURS D'AGRICULTEUR ET DE PAYSANNE (ÉTAT AU 31.12.2023)***

M. BISE PHILIPPE, **PRÉSIDENT**, 1489 MURIST  
M. GALLANDAT THIERRY, **VICE-PRÉSIDENT**, AGRIOLOGIE GRANGE-VERNEY, 1510 MOUDON  
M. AESCHLIMANN GILLES, CNAV, 2053 CERNIER  
M. BONVIN GRÉGOIRE, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION  
M. CORNAMUSAZ ALAIN, 1552 TREY  
MME DUMAUTHIOZ YAËL, 1304 SENARCLENS  
M. EGGER PHILIPPE, 1473 CHAVORNAY  
M. KLOPFENSTEIN PHILÉMON, 2606 CORGÉMONT  
M. ODIET PIERRE-ANDRÉ, FRI, 2852 COURTÉTELLE  
M. HAYOZ PATRICK, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX  
MME BRIOD MAGALI, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE  
MME SIEGHART PETRA, **INVITÉE**, AGRIALIFORM, 5201 BROUGG

### ***DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET PROFESSIONNELS SUPÉRIEURS POUR LES BRANCHES SPÉCIALES DE L'AGRICULTURE (ÉTAT AU 31.12.2023)***

M. FOURNIER JULIEN, **PRÉSIDENT**, 1922 SALVAN  
MME BONVIN MARJORIE, **VICE-PRÉSIDENTE**, 1860 AIGLE  
M. GONIN SERGE, CFPNE, 1254 JUSSY  
M. GUYOT CHRISTIAN, CHANGINS, 1260 NYON  
M. HAUTIER SERGE, CHANGINS, 1260 NYON  
MME KÖNIG SIMONE, UMS, 3007 BERNE  
M. LEYAT CÉDRIC, 3972 MIÈGE  
M. MONNARD ROMAIN, 1180 TARTEGNIN  
M. MONNIER ABRAHAM, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION  
M. PASCHE SÉBASTIEN, 1410 THIERRENS  
M. POTTU YVES, AGRIOLOGIE MARCELIN, 1110 MORGES  
M. PRADERVAND NICOLAS, 1274 SIGNY  
MME PRAZ CORALINE, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION  
M. RUGGLI DOMINIQUE, IAG, 1725 POSIEUX  
M. SORDET FABIEN, AGRIOLOGIE MARCELIN, 1110 MORGES  
MME THERAULAZ CARINE, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE  
MME KIENER ROSMARIE, SEFRI, 3003 BERNE (**INVITÉE**)  
M. SIEGHART PETRA, AGRIALIFORM, 5201 BROUGG (**INVITÉE**)

### ***DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS DE PAYSANNE (ÉTAT AU 31.12.2023)***

MME GUIGNARD AURÉLIE, **PRÉSIDENTE**, 1424 CHAMPAGNE  
MME DUMAUTHIOZ YAËL, **VICE-PRÉSIDENTE**, 1304 SENARCLENS  
MME CHARRIERE MARILYNE, 1611 LE CRÊT-PRÈS-SEMSALES  
M. HAYOZ PATRICK, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX  
M. ODIET PIERRE-ANDRÉ, FRI, 2852 COURTÉTELLE  
MME PRAZ CORALINE, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION  
MME TANNER BARBARA, 2826 CORBAN  
MME DAUPHIN CHRISTELLE, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE

## **Autres organes liés à AGORA**

### **Conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature**

La Conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature regroupe les directeurs des centres de formation de la Suisse romande et du Tessin pour les métiers de l'agriculture, de l'arboriculture, du cheval, de l'horticulture, de la culture maraîchère et de la vitiviculture. Elle associe à ses travaux les directions de Changins et de Zollikofen. Elle s'est réunie à deux occasions en 2023 et a notamment traité de la révision de la formation initiale et supérieure horticole, ainsi que de celle de la formation professionnelle agricole. Elle a été informée sur la coordination des cours bio en Suisse romande, sur le projet Movetia sur l'entrepreneuriat agricole en Suisse et en Afrique et sur le projet PAVO « positionnement et attractivité des formations de Changins ».



## **CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES ÉCOLES DES MÉTIERS DE LA TERRE ET DE LA NATURE DE SUISSE ROMANDE (ÉTAT AU 31.12.2023)**

M. JAN MARC-HENRI, **PRÉSIDENT**, CEPM, 1110 MORGES  
M. GAILLARD RAPHAËL, **VICE-PRÉSIDENT**, EAV, 1950 CHÂTEAUNEUF-SION  
M. CARTILLIER SÉBASTIEN, CFPN PÔLE TERRE ET NATURE, 2053 CERNIER  
M. BRIGUET CONRAD, CHANGINS, 1260 NYON  
M. GIRARDIN OLIVIER, FRI, 2852 COURTÉTELLE  
M. LEBEDEFF JEAN, CFPNE, 1254 JUSSY  
M. PIDOUX CHRISTIAN, AGRIOLOGIE, 1510 MOUDON  
M. PIDOUX MARTIN, HAFL, 3052 ZOLLIKOFEN  
M. POLI MAURO, CENTRO PROFESSIONALE DEL VERDE, 6877 COLDRERIO  
M. STETTLER ANDRÉ, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX  
MME BRIOD MAGALI, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE  
M. BARDET LOÏC, **INVITÉ**, AGORA, 1001 LAUSANNE  
M. BERSSET FLORIAN, **INVITÉ**, SEFRI, 3003 BERNE

### **Commission romande de pédagogie (CRP)**

La Commission romande de pédagogie choisit chaque année une thématique et met un programme d'une journée à disposition des écoles. Pour l'année 2023, elle a retenu la thématique « Nouvelle génération : comment capter son attention, la stimuler et développer ses compétences ».

### **Commission romande de pédagogie (état au 31.12.2023)**

M. FREITAS EMMANUEL, **PRÉSIDENT**, CFPN PÔLE TERRE ET NATURE, 2053 CERNIER  
MME DOUW MARLIES, AGRIOLOGIE GRANGE-VERNEY, 1510 MOUDON  
M. KNOBEL BEAT, FRI, 2852 COURTÉTELLE  
M. MIEVILLE MARC, CFPNE, 1254 JUSSY  
M. PAUCHARD JEAN-MICHEL, GRANGENEUVE, 1725 POSIEUX  
MME BRIOD MAGALI, **SECRÉTAIRE**, AGORA, 1001 LAUSANNE  
M. BARDET LOÏC, **INVITÉ**, AGORA, 1001 LAUSANNE

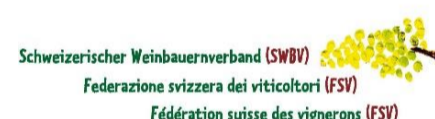
## **Mandats – formation professionnelle**

### **OrTra AgriAliForm**

Membre fondateur de AgriAliForm, AGORA exerce certaines tâches de secrétariat pour l'OrTra nationale, notamment différentes tâches de représentation et de traduction même si ce dernier point a tendance à diminuer du fait de l'amélioration de la compétence linguistique générale du secrétariat de Brougg et de l'utilisation des nouveaux instruments informatiques. En outre, il faut rappeler que la présidence d'AgriAliForm a toujours été tenue par un représentant du secrétariat d'AGORA, ce qui assure une bonne prise en compte des préoccupations romandes.

### **Formation professionnelle vitivinicole**

AGORA gère deux mandats distincts concernant la formation professionnelle des viticulteurs et des cavistes. Ces conventions prévoient la gestion de projets et de dossiers liés à la formation professionnelle, par la mise à disposition d'un collaborateur spécialisé, ainsi que la reprise par AGORA du secrétariat de la commission de formation. Celle-ci a en effet été fusionnée fin 2022 et toutes les séances 2023 se sont déroulées en commun. La Commission Nationale de la Formation Professionnelle des Métiers de la Vigne et du Vin (CNFPMVV) s'est rencontrée à trois reprises en 2023.



La révision de la formation initiale a été un thème central toute l'année durant. Une séance a duré la journée afin de rédiger la prise de position à la consultation interne de la révision de la formation initiale. Suite à la consultation interne, deux ateliers ont eu lieu afin de discuter des différents retours et adapter les documents en conséquence. Un des ateliers était spécifique métier et l'autre commun au champ professionnel. De plus, 6 ateliers ont eu lieu en décembre, afin d'amorcer la rédaction des documents de mise en œuvre. Il s'agissait des ateliers traitant d'éléments commun à tout le champ professionnel.

Le mandat formation professionnelle permet par ailleurs à AGORA de représenter la FSV dans les organes d'AgriAliForm. AGORA représente ainsi la FSV au sein du comité d'AgriAliForm, de la commission assurance-qualité des examens finaux du brevet et de la maîtrise, de la commission pour le développement professionnel et la qualité, de la commission de surveillance des cours interentreprises et du groupe de coordination marketing et communication. AGORA représente également la FSV dans le groupe d'accompagnement pour le développement de la formation professionnelle initiale créé par le comité d'AgriAliForm en 2019 afin de préparer les travaux de révision. AGORA représente finalement la FSV au sein du Conseil professionnel consultatif de Changins qui s'est réuni à deux reprises durant l'année 2023 afin de traiter des actualités et des activités de recherches de l'école avec le monde professionnel ainsi que de la révision de la formation HES. La FSV et l'ASCV participent également aux travaux pour les SwissSkills 2025.

## Résultats 2023 des examens de brevet et de maîtrise

La remise des diplômes s'est déroulée le 24 novembre au Comptoir broyard à Payerne. Elle était organisée par un comité ad hoc composé de représentants de l'AMASR, l'AMAR, l'ARPP, la FVPL et l'ARSMPVV et a réuni plus de 250 personnes.

### Agriculteurs

Durant la session 2022-23, 237 candidates et candidats brevet ainsi que 37 candidates et candidats maîtrise ont suivi des modules. A noter que les modules de techniques de production sont capitalisables autant pour l'obtention du brevet que de la maîtrise (16 points au brevet, 20 points à la maîtrise y compris les 16 points du brevet).

#### LAURÉAT.E.S DU BREVET DE CHEF.FE D'EXPLOITATION AGRICOLE

(RÈGLEMENT DU 8 JANVIER 2014)

NOM	PRÉNOM	DOMICILE	NOM	PRÉNOM	DOMICILE
AMEZ-DROZ	TIMOTHÉE	MONTRICHER VD	LIAUDAT	AMÉLIE	TREYVAUX FR
BALANCHE	RAPHAËL	LE CERNEUX-PÉQUIGNOT NE	MAURON	OLIVIER	LOSSY FR
BARRAS	MAXIME	CHÉSOPELLOZ FR	MICHAUD	LUC	ORNY VD
BASSIN	CLÉMENT	MARCHISSY VD	NICOLET	JONATHAN	LIGNEROLLE VD
BERNASCHINA	SYLVIE	LA CÔTE-AUX-FÉES NE	NICOLLERAT	BASTIEN	BROC FR
BLANC	VALENTIN	CORCELLES-SUR-CHAVORNAY VD	OBERSON	DYLAN	VUISTERNENS-DEVANT-ROMONT FR
BRAHIER	STANISLAS	LAJOUX JU	PASQUIER	LIONEL	RIAZ FR
BURGAT	JÉRÔME	BEVAIX NE	PITTET	MARC-ANTOINE	RIAZ FR
CARRARD	ADRIEN	BRETONNIÈRES VD	PORRET	PIERRE	CHAVORNAY VD
CHERPILLOD	GARY	VULLIENS VD	RENAUD-DIT-LOUIS	LUDOVIC	ROCHFORD NE
COTTING	BRUNO	GRANGES-PACCOT FR	REPOND	JONAS	VILLAZ-ST-PIERRE FR
CROCE	JOËL	PENEY-LE-JORAT VD	RIGOLET	JÉRÉMY	LOSSY FR
DEILLON	JONAS	SIVIRIEZ FR	ROBERT-NICOUD	NICOLAS	LES PONTS-DE-MARTEL NE
DELACOUR	GUILLAUME	CORCELLES-PRÈS-PAYERNE VD	ROSSIER	LUCAS	ECUVILLENS FR
DÉVAUD	LOÏC	FARVAGNY-LE-PETIT FR	SAVARY	ALEC	SÂLES FR
ERARD	VALÉRIE	COURCELON JU	SPAHR	DIEGO	VILLARS-LE-GRAND VD
FRAGNIÈRE	SYLVAIN	LE CHÂTELARD-PRÈS-ROMONT FR	VEILLARD	NATHAN	MURAZ VS
GASSMANN	YOURI	MURIST FR	VEYA	LAURA	SAIGNELÉGIER JU
GAVILLET	LORIS	VILLARVOLARD FR	VEZ	JOAQUIM	BAVOIS VD
GERBER	NATHANAËL	CORMORET BE	VIAL	FRANÇOIS	MONTRICHER VD
HABEGGER	JÉRÉMY	CRÉMINES BE	VON ZENKER	LOUIS	CONSTANTINE VD
HÄHLEN	ALAIN	PENTHAZ VD	WERMEILLE	YVAN	SAIGNELÉGIER JU
HAUSER	CORENTIN	ORON-LE-CHÂTEL VD	WÜTHRICH	MEIRION	PUIDOUX VD
KELLER	LUCA	BAVOIS VD	ZAMOFING	BAPTISTE	POSIEUX FR
KLÄY	DYLAN	PÉRY BE	ZÜRCHER	MIKAËL	MONT-CROSIN BE
LCHAT	JONATHAN	CORBAN JU			



Les lauréates et lauréats du brevet de chef-fe d'exploitation agricole  
(photo Karine Etter, Agri)

## **LAURÉAT.E.S DE LA MAÎTRISE AGRICOLE**

*(RÈGLEMENT DU 18 DÉCEMBRE 2014)*

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>DOMICILE</b>
BOTTERON	MERYL	LA SAGNE NE
BOUCARD	PHILIPPE	ROMANENS FR
EGGERTSWYLER	ARNAUD	LE MOURET FR
FORMAZ	MÉLANIE	PRAZ-DE-FORT VS
MAGNIN	XAVIER	MONTRICHER VD
MEYLAN	CHRISTOPHER	PAYERNE VD
MOTTIEZ	STÉPHANIE	SAINT-AURICE VS
OULEVEY	SÉBASTIEN	GRANDCOUR VD
PERROUD	ANTHONY	VILLAZ-ST-PIERRE FR
SCHWAB	COLIN	LES PONTS-DE-MARTEL NE



*Les lauréates et lauréats de la maîtrise agricole  
(photo Karine Etter, Agri)*

## **LAURÉAT.E.S DU DIPLÔME DE PAYSANNE**

*(RÈGLEMENT DU 18 DÉCEMBRE 2014)*

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>DOMICILE</b>
PIAZZA	CHRISTINE	TRAVERS NE



*Lauréate du diplôme de paysanne  
(photo Karine Etter, Agri)*

## Branches spéciales

20 candidats ont suivi un ou plusieurs modules, pour un total de 47 évaluations.

### **Lauréat.e.s du brevet branches spéciales**

*(règlement du 1er janvier 2016)*

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>DOMICILE</b>
<b>ARBORICULTRICE</b>		
BARMAN	ANNABELLE	CHALAIS VS
BISELX	DAVID	ARDON VS
DE OLIVEIRA	SAMUEL	FRIBOURG FR
RODUIT	AUDREY MARIE-DOMINIQUE	CHAMOSON VS
<b>VITICULTEUR</b>		
BARILIER	JONATHAN	MORGES VD
JOLY	LUDOVIC	BALLENS VD
<b>CAVISTE</b>		
JOLY	LUDOVIC	BALLENS VD
<b>MARAÎCHER</b>		
GOTTOFREY	NICOLAS	MARLY FR
VURLOD	DAMIEN	SAINT-GEORGE VD



Lauréat.e.s en cultures spéciales  
*(photo Karine Etter, Agri)*

## Paysannes

64 candidates ont suivi un ou plusieurs modules, pour un total de 228 évaluations.

### **Lauréates du brevet de paysanne**

*(règlement du 1er janvier 2016)*

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>DOMICILE</b>
AMSTUTZ	CINDY	COURCHAVON JU
BACH	STÉPHANIE	LA CIBOURG BE
DÉBIEUX	CHRISTELLE	POLIEZ-PITTET VD
EMERY	JULIE	LES PONTINS BE
GERBER	ALINE	LES GENEVEYS BE
LAMBERT	MARIE	BOURRIGNON JU
MATHEY-DE-L'ENDROIT	WENDY	LE CERNEUX-PÉQUIGNOT NE
PAPAUX	MARIE-MONICA	PRAROMAN/LE MOURET FR
PERRIN	SABINE	TREY VD
PETERMANN	CÉLINE	DELÉMONT 2 JU
ROY	LOAN	VILLARS-LE-COMTE VD
STALDER	MAUD	COURTEMAUTRUY JU
TODOROV	ASSYA	TROINEX GE
WILLEMIN	SANDRINE	EPAUVILLERS JU



*Les lauréates du brevet de paysanne  
(photo Karine Etter, Agri)*

## Programme d'activités 2024

- Examen des consultations importantes et suivi des dossiers de politique agricole
- Coordination romande de la campagne contre l'initiative biodiversité
- Participation aux réflexions préparatoires de la future PA 2030
- Participation aux différents échelons décisionnels et opérationnels de la formation professionnelle, notamment dans la préparation de la mise en œuvre de la révision totale de la formation initiale ainsi que dans la révision totale de la formation supérieure
- Participation au renforcement de la communication agricole en Suisse Romande ainsi qu'à l'adaptation de sa gouvernance
- Renforcement des échanges internes et externes

# Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués d'Agora

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DES DELEGUES D'AGORA

tenue le 31 mars 2023 à 11h15, Ferme du Lignon, 1219 Le Lignon

**Présidence** : M. B. LEUENBERGER, président

**Direction** : M. L. BARDET, directeur

**Présents** : Membres du comité : Mmes et MM.

C. BAEHLER, L. BASSIN, F. ERARD, P-Y. FELLEY, F. GLAUSER, T. GROSSNIKLAUS, F. MONIN, F. MÉNÉTREY, F. NAGEL, N. PAPE, M. PIDOUX, S. ROSSELET, L. THOMAS, J-M. SCHMOUTZ

Commission de gestion : M. VINCENT DUC, FIPROM SA

Secrétariat : Mmes

M. BADOUX, E. BAUDIN, M. BRIOD, L. CHEVALLEY, A. CROPT, CH. DAUPHIN, C. THÉRAULAZ

Invités : Mmes et MM.

BORY ANDREA, AGRIVIVA

BRUTTIN LAURENCE, AGIR

DE MONTMOLLIN ALEXANDRE, OFFICE CANT. DE L'AGRICULTURE ET DE LA NATURE

ETTER KARINE, AGRI

GARNIER MARIE, PROLAIT

MARTINI FRANCESCA, PAYS ROMAND, PAYS GOURMAND

NOIRJEAN HÉLÈNE, FSV

RUFER MARTIN, USP

SCHNEIDER URS, USP

SIEGHART PETRA, ODA AGRIALIFORM

THURRE JÉRÔME, NEUWERTH LOGISTIC SA

TOMBEZ ANTHONY, COMMISSION DES JEUNES AGRICULTEURS

WILLENER WALTER

ZELLER MARC, PSL/LRG

**Excusés** : (selon liste jointe à l'original du procès-verbal)

**Procès-verbal** : E. BAUDIN

**Nombre de délégués** : 4 délégués du Jura bernois  
(D'après la liste de présence 4 délégués du canton de Fribourg  
signée durant l'assemblée) 2 délégués du canton de Genève  
4 délégués du canton de Vaud  
2 délégués du canton de Neuchâtel  
5 délégués du canton du Valais  
5 délégués du canton du Jura

26 délégués  
+ 21 délégués de diverses organisations

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 8 avril 2022
3. Rapport du président
4. Rapport d'activités
5. Comptes 2022 (annexe)
6. Elections complémentaires
7. Nomination de l'organe de contrôle
8. Cotisations 2023
9. Budget 2023 (annexe)
10. Programme d'activités 2023
11. Divers

BERNARD LEUENBERGER ouvre l'assemblée à 11h15, salue les personnes présentes et excuse certains invités.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

BERNARD LEUENBERGER reprend la parole et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour.

**DÉCISION** : MARIE GARNIER et OLIVIER CARNAL sont nommés scrutateurs. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 8 avril 2022

BERNARD LEUENBERGER met le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués en discussion.

**DÉCISION** : Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 8 avril 2022 est accepté à l'unanimité, sans modification.

## 3. Rapport du président

BERNARD LEUENBERGER reprend la parole et lit son rapport. Après une année 2021 humide, l'année 2022, qui avait pourtant bien commencé, fût marquée par une sécheresse que nous n'allons pas oublier de si vite. Cette sécheresse a sévi sur toute la Suisse Romande, avec des conséquences graves : manque de fourrage, pâturages grillés, désalpes anticipées.

Avec le retour de la pluie en août, la nature s'est toutefois vite rattrapée, avec un automne très doux qui a favorisé une pousse tardive. Nous devons malgré tout constater que les orages deviennent de plus en plus violents, accompagnés de forts vents et d'importantes quantités d'eau, pouvant ainsi faire d'énormes dégâts.

Le 25 septembre 2022, le peuple Suisse refusa l'initiative sur l'élevage intensif à plus de 62,9 %, seule Bâle-Ville l'ayant acceptée. Une fois de plus, la défense professionnelle a dû mettre toutes ses forces et beaucoup de son temps dans la bataille pour aller convaincre les citoyens et citoyennes que nos animaux sont déjà très bien logés. Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont œuvrées durant cette campagne. Nous savons cependant, que malgré cette belle victoire du 25 septembre, d'autres défis nous attendent.

La mise en vigueur des nouvelles mesures de politique agricole nous laisse ainsi beaucoup d'amertume. Par exemple, les 3,5 % de biodiversité sur les terres assolées sont une aberration totale, surtout au vu du contexte géopolitique actuel. Il en va de même de la diminution régulière de la contribution à la sécurité de l'approvisionnement alors que la succession des crises a remis le risque de pénuries au centre des préoccupations. Tout ceci nous laisse dubitatifs et certaines régions seront pénalisées.

Pour faire part de nos griefs, AGORA a rencontré une délégation de l'OFAG sur une exploitation vaudoise au mois de novembre. Cette rencontre nous a malheureusement laissé l'impression que l'OFAG nous a écoutés avec une oreille et a vite tout laissé ressortir par l'autre.

Ce début d'année 2023 ne pousse pas beaucoup à l'optimisme avec, à la mi-février, l'annonce du Conseil fédéral de coupes prévues à hauteur de 2 % sur les dépenses agricoles. En aucun cas, nous ne pouvons accepter des économies sur le dos de nos familles paysannes qui ne sont pas responsables des dépenses supplémentaires de la Confédération. Bien au contraire, les dépenses en faveur de l'agriculture sont stables depuis 20 ans et leur part totale n'a cessé de diminuer pour finalement atteindre 4 % des dépenses totales. Cerise sur le gâteau, les exigences et les contraintes imposées à nos familles paysannes ont fortement augmenté en parallèle. La défense professionnelle attend du Parlement qu'il en tienne compte et corrige cette injustice.

Enfin, le rachat de Crédit Suisse par son concurrent UBS laisse un goût amer à tout le monde. La FINMA est censée superviser les banques et l'on peut se demander comment ces contrôles sont effectués. En effet, selon les experts, la solvabilité et le bilan du Crédit Suisse étaient solides. Je reste donc songeur en pensant aux contrôles toujours plus importants auxquels sont soumis nos agriculteurs.

Il remercie l'assemblée pour son attention et souhaite une bonne année agricole à tous.

## 5. Rapport d'activités

LOÏC BARDET salue les personnes présentes et indique que le rapport était disponible à l'entrée de la salle ou sur le site.

Communication agricole : LOÏC BARDET rappelle l'importance de communiquer hors pression de votation. Des discussions ont été faites en 2022 sur l'organisation et la structure de la communication agricole romande. Ces discussions continueront en 2023. La plateforme agriculture-durable.ch est à ce jour principalement financée et gérée par Prométerre. Dès 2023, elle sera financée par l'ensemble des chambres romandes. Pour des raisons de coûts, le projet d'émission TV a été suspendu.

Grands prédateurs : la présence du loup en Suisse est avérée avec 240 individus, répartis en 23 meutes qui commencent à s'installer en plaine. AGORA a participé à la conférence avec M. J-M. Morceau à Montricher ainsi qu'au feu de soutien aux éleveurs au Mont-Tendre. Une conférence sur le même thème sera organisée le 11 avril prochain avec AgriJura et la CAJB. Les chambres fédérales ont adopté les modifications de la loi sur la chasse en 2022 mais un référendum a été lancé. Il y a toutefois de bonnes chances pour que ce référendum ne passe pas.

Formation professionnelle : En 2022, AGORA a travaillé sur la rédaction des projets des 4 nouveaux CFC. La consultation est ouverte jusqu'au 6 juin avec un objectif d'entrée en vigueur pour la rentrée scolaire 2026-2027. Les nouveaux moyens d'enseignement devront être prêts pour cette date. De plus, en 2026, le nouveau permis de traiter entrera en vigueur et pourra y être couplé.

Personnel AGORA : LOÏC BARDET informe qu'ALEXANDRA CROPT a été nommée adjointe de direction. NORA VIRET a été engagée pour les dossiers FPVS et Vitiplant. IP-SUISSE quittera les bureaux au 1<sup>er</sup> juin 2023, ce qui va modifier quelque peu l'organisation interne. AGORA va également reprendre quelques tâches supplémentaires pour la direction d'AGIR avant la nomination de la nouvelle direction.

LOÏC BARDET remercie le personnel et le comité pour le travail effectué durant l'année ainsi que les excellents rapports.

**DÉCISION** : BERNARD LEUENBERGER ouvre la discussion sur les rapports qui sont acceptés à l'unanimité.

## 5. Comptes 2022

LOÏC BARDET présente les comptes 2022 qui se soldent par une perte de fr. 2'649.00 pour un total de charges de fr. 1'740'500.00. Il présente les principaux chiffres de l'année.

Suite au contrôle fiscal, AGORA a dû salarier certains membres du comité, de ses commissions ainsi que des experts.

BERNARD LEUENBERGER donne la parole à Fiprom pour la lecture du rapport.

**DÉCISION** : BERNARD LEUENBERGER ouvre la discussion sur les comptes qui sont acceptés à l'unanimité.

## 6. Elections complémentaires

PATRICIA BIDAUX remplace MARC FAVRE à la présidence d'AgriGenève et sera nouvelle membre du comité. FRANÇOIS ERARD présente PATRICIA BIDAUX qui est élue avec applaudissements.

CHRISTOPHE LONGCHAMP vice-président de Prométerre remplace CLAUDE BAEHLER au comité d'AGORA. Un cadeau est remis à CLAUDE BAEHLER pour le remercier pour son travail au sein du comité d'AGORA. Il présente son remplaçant qui est élu par applaudissements. CHRISTOPHE LONGCHAMP est également élu 1<sup>er</sup> vice-président d'AGORA à l'unanimité.

DÉCISION : PATRICIA BIDAUX ET CHRISTOPHE LONGCHAMP sont élus par acclamations.

### **7. Nomination de l'organe de contrôle**

BERNARD LEUENBERGER propose à l'assemblée la réélection de FIPROM SA en tant qu'organe de contrôle.

DÉCISION : l'organe de contrôle FIPROM SA est élu à l'unanimité.

### **8. Cotisations 2023**

BERNARD LEUENBERGER informe que le comité souhaite le maintien des cotisations actuelles.

DÉCISION : Les cotisations 2023 sont acceptées à l'unanimité.

### **9. Budget 2023**

LOÏC BARDET présente le budget 2023 qui a été envoyé aux délégués avec les comptes. Les produits sont environ fr. 140'000.- inférieurs aux comptes 2022 mais le budget clôt tout de même avec un bénéfice de fr. 500.00. Ces chiffres s'expliquent par le départ d'IP-SUISSE à Moudon qui était un mandat important. Toutefois, la surface louée a pu être diminuée ce qui se voit aussi dans les charges. Il y a également une légère diminution de la masse salariale et il n'y aura pas de grandes campagnes de votation à charge cette année. Enfin AGORA assurera ad-interim quelques mandats pour AGIR en attendant que la nouvelle direction soit nommée.

DÉCISION : Le budget 2023 est accepté à l'unanimité.

### **10. Programme d'activités 2023**

LOÏC BARDET présente le programme d'activités 2023 qui est disponible dans le rapport.

DÉCISION : Le programme d'activités 2023 est accepté à l'unanimité.

### **11. Divers**

MARTIN RUFER remercie AGORA pour l'invitation et pour la bonne collaboration avec l'USP. Il présente les dossiers en cours : baisse du budget agricole de 2%, augmentation des prestations demandées à l'agriculture, initiative biodiversité ou encore loi sur la chasse.

ALEXANDRE DE MONTMOLLIN apporte les salutations du canton de Genève et présente les projets agricoles en cours dans le canton.

PASCAL OLIVIER adresse les salutations de Bio Suisse. Il rappelle que le marché bio cherche plus de surfaces de productions végétales, qui amènent une plus-value pour les familles paysannes. La restauration collective est également en plein essor pour le bio. La volonté du label est d'accroître la production nationale.

BERNARD LEUENBERGER remercie LOÏC BARDET, le personnel d'AGORA et le comité pour la bonne collaboration. Il souhaite une bonne saison agricole 2023 à tous et clôt l'assemblée à 12h15.

La rédactrice du procès-verbal :

Elodie Baudin

Lausanne, le 7 juin 2023